

**>REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE ROMEGOUX**

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 Octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 27 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de ROMEGOUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Pascal VIALE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 11

Étaient présents : Jean Pascal VIALE, Cyrille CHAILLOU, Patrice CABIAC, Michelle ALVAREZ, Isabelle POURPOINT, Robert MARGAND, Mathieu CHAFFANEL, Jean-Yves CORNET, Serge GRECO

Absents excusés : Sylvain MOLLA, Gabrielle HACALA, Julie DESSINGUE, Pierrick GAY

Absents non excusés : Emmanuel PARENTEAU

Pouvoir(s) : Sylvain MOLLA a donné pouvoir à Jean Pascal VIALE

Julie DESSINGUE donne pouvoir à Cyrille CHAILLOU

Secrétaire de séance : Michelle ALVAREZ a été élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du PV de la réunion du 1^{er} septembre 2023
- 2- Décision modificative commune pour facture du SDEER rue de la Forge
- 3- Décision modificative lotissement pour remboursement du prêt relais
- 4- Cartes cadeaux agents communaux
- 5- Cartes cadeaux agents communaux pour la nouvelle année 2024
- 6- Infos et questions diverses

1- Le conseil municipal approuve le PV du 1er Septembre 2023

2- **Délibération pour décision modificative n°2 pour la commune facture du SDEER rue de la Forge**

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
21534 (041) : Réseaux d'électrification	100,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	100,00
21534 (21) - 63 : Réseaux d'électrification	100,00	13258 (041) : Autres groupements	100,00
	200,00		200,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	100,00		
678 (67) : Autres charges exceptionnelles	-100,00		
	0,00		
Total Dépenses	200,00	Total Recettes	200,00

3- **Délibération pour décision modificative n° 1 pour le lotissement Les Cerisiers remboursement du prêt relais**

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	60 998,06		
3351 (040) : Terrains	-60 998,06		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
605 (011) : Achats de matériel,équipements	-2 400,00	7015 (70) : Ventes de terrains aménagés	60 998,06
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	2 400,00	7133 (042) : Variation des en-cours de pro	-60 998,06
	0,00		0,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Mesdames Isabelle POURPOINT, Michelle ALVAREZ, Monsieur Mathieu CHAFFANEL sortent de la salle de réunion

4- **Cartes cadeau agents communaux**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du souhait que des cartes cadeaux soient attribuées aux agents de la commune pour Noel 2023 et propose un montant de 150€ par agent, valable sur l'ensemble du magasin Ets. LECLERC de SAINTES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal
Accepte qu'une carte cadeau d'un montant de 150€ soit attribuée à tous les agents
communaux

5- Cartes cadeau agents communaux pour la nouvelle année 2024

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du souhait que des cartes cadeaux
soient attribuées aux agents de la commune pour la nouvelle année 2024 et propose un
montant de 150€ par agent, valable sur l'ensemble du magasin Ets. LECLERC de
SAINTES.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- Accepte qu'une carte cadeau d'un montant de 150€ soit attribuée à tous les agents
communaux.

Mesdames Isabelle POURPOINT, Michelle ALVAREZ, Monsieur Mathieu CHAFFANEL
reviennent à la salle de réunion

6- INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Point sur la vente des terrains

5 terrains -lots 4-6-7-10-12- sont vendus et payés pour un montant TTC de 234 552€
duquel il faut déduire la TVA : 46 910€

Nous avons soldé le prêt -160 300€ + 361.82€ d'intérêts normaux soit un total de
160 661.82€-

A ce jour, 1 compromis signé -lot 3-, 1 qui va être signé début Novembre – lot 9-, 1
réservation – lot 8-

Carte communale

En attente du retour des avis DREAL, Pays de Saintonge, DDTM

Eglise

Le devis pour l'établissement d'un diagnostic s'élève à 26 061€, demande de
subvention en cours auprès de la DRAC

Terrain multi sports

Isabelle POURPOINT et le Maire ont reçu plusieurs entreprises, en attente du retour des
devis

Enfouissement des réseaux « Les grands champs »

Une bande de terre doit être rachetée par le Département, plusieurs relances depuis Juin,
travaux bloqués en attente de réponse

Voirie

2023 : Les Bonnauds, Les Rouillons – entrée du village, chemin du champ du bas, reprise du chemin calcaire- Les Creuseaux, la Renaudière – reprise du rond-point, dérasement virage avant la Cox, enlèvement de pierres sur le terrain communal- chemin de Freussin, pour une somme de 25 160€, le PATA est intervenu sur la commune pour 11 214€

2024 : Multiples chantiers à programmer : la Haute Vergnée- au niveau du cédez le passage- La Croix des merciers- La Treuille -rue de la treuille + rue de la mare- les Creuseaux, rue du renclos, La Bironnerie, La Lieterie, rue du fief

Concert piano + Soprano le Dimanche 5 Mai église St Pierre

Cérémonie du 11 novembre avec la participation des enfants de l'école

Repas des anciens le 12 Novembre

Menu choisi

Cocktail maison

Coquille feuilletée fruits de mer et St Jacques

Filet de rouget crème de girolles fruits de mer

Mignon de porc mariné jus corsé à l'ail croustillant brick de légumes

Pavlova fruits rouges

Cession portion de voirie rue des papillons

*Compromis signé le 19-09-2023

*Signature définitive le 17-11-2023

Cantine

* Fournisseur « Croqu'ma terre » fruits et légumes, prix déterminés 1 mois à l'avance

*Cantine à 1€ : Accord de l'organisme, 16 enfants concernés

- 1€ famille + 3€ état = 4,00€

- Prix de base 2,50€

- Prix de revient (4€ - 2,50€) 1,50 x 4 jours x 36 semaines x 16

enfants= **3456€**

Bulletin municipal 2024 : préparation des articles du bulletin annuel

Huilerie : Suite au don d'un moulin à huile par Madame Astrid DUPONT propriétaire de l'huilerie rue du Renclos, un projet d'aménagement de ce moulin sur la commune comme vestige communal. En attente des réponses des services concernés tel que les ABF

La séance est clôturée à 22h00